



Avis public

de la révision de la liste électorale de la MRC

ÉLECTION DU PRÉFET

Municipalité régionale de comté
DES PAYS-D'EN-HAUT

Scrutin du
2017 11 05
Année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par JACKLINE WILLIAMS, présidente d'élection, que :

1. La liste électorale de la MRC des Pays-d'en-Haut a été déposée au bureau de la MRC le 5 octobre 2017.
Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la MRC sont les suivantes :

toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 2017 09 01

- est de citoyenneté canadienne;
- n'est pas en curatelle;
- n'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

et

- est soit :
 - domiciliée sur le territoire de la MRC et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - depuis au moins 12 mois, soit :
 - ⇒ **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la MRC, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la MRC et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;
 - ⇒ **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la MRC, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la MRC, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la MRC et d'avoir transmis au président d'élection une demande d'inscription sur la liste électorale;
- Note :** Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière dans la MRC.
- ⇒ **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la MRC, à la condition d'avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la MRC le 1^{er} septembre 2017.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la MRC, la personne qui fait la demande doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription, de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision aux endroits suivants:

Commissions de révision

Dates	Heures
-------	--------

Estérel – Hôtel de ville de l'Estérel, 115, chemin Dupuis, Estérel, J0T 1E0

Président d'élection : Luc Lafontaine (450) 228-3232

19 octobre	10 h à 17 h 30
20 octobre	10 h à 22 h
23 octobre	10 h à 13 h

Lac-des-Seize-Îles - Hôtel de ville de Lac-des-Seize-Îles, 47, de l'Église, Lac-des-Seize-Îles J0T 2M0

Président d'élection : Pierre Gagnon (450) 226-3117

18 octobre	10 h à 22 h
19 octobre	10 h à 17 h 30
23 octobre	10 h à 13 h 30

Morin-Heights - Hôtel de ville de Morin-Heights, 567, du Village, Morin-Heights J0R 1H0

Président d'élection : Yves Desmarais (450) 226-3232

19 octobre	10 h à 22 h
20 octobre	10 h à 22 h
23 octobre	10 h à 13 h 30

Piedmont - Hôtel de ville de Piedmont, 670, Principale, Piedmont JOR 1K0

Présidente d'élection : Sylvie Dupuis (450) 227-1888

18 octobre	9 h à 16 h 30
19 octobre	9 h à 17 h et 19 h à 22 h
20 octobre	9 h à 12 h

Saint-Adolphe-d'Howard - Centre Récréatif, 110 rue du Collège Saint-Adolphe-d'Howard JOT 2B0

Président d'élection : Jean-François Albert (855) 327-2044

20 octobre	10 h à 22 h
21 octobre	10 h à 17 h 30

Sainte-Adèle - Hôtel de ville de Sainte-Adèle, salle du conseil (entrée : 1386, rue Dumouchel), Sainte-Adèle J8B 1A3

Président d'élection : Simon Filiatreault (450) 229-2070

19 octobre	14 h 30 à 17 h 30 et 19 h à 22 h
21 octobre	10 h à 13 h

Sainte-Anne-des-Lacs - Hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs 773, ch. Sainte-Anne-des-Lacs JOR 1B0

Président d'élection : Jean-François René (450) 224-2675

17 octobre	14 h 30 à 17 h 30 et 19 h à 22 h
18 octobre	10 h à 13 h et 14 h30 à 17 h 30

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson - Hôtel de ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson 88, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson JOT 1L0

Présidente d'élection : Judith Saint-Louis (450) 228-2543 poste 224

19 octobre	19 h à 22 h
20 octobre	14 h à 18 h et 19 h à 22 h
21 octobre	10 h à 13 h et 14 h à 17 h 30

Saint-Sauveur - Endroit : Hôtel de ville de Saint-Sauveur 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur JOR 1R6

Président d'élection : Jean-François Gauthier (450) 227-9070

19 octobre	10 h à 13 h
20 octobre	14 h 30 à 17 h 30 et 19 h à 22 h
21 octobre	10 h à 13 h

Wentworth-Nord - Hôtel de ville de Wentworth-Nord 3488, Principale, Wentworth-Nord JOT 1Y0

Présidente d'élection : Sophie Bélanger (450) 226-2416

20 octobre	14 h 30 à 17 h 30 et 18 h 30 à 22 h
21 octobre	10 h à 13 h

Donné à Sainte-Adèle, le 11 octobre 2017.

Jackline Williams, présidente d'élection

**Pour plus de renseignements,
communiquez au bureau de la présidente
d'élection de la MRC des Pays-d'en-Haut au :
(450) 229-6637 poste 124**